

# L'Accent sur l'Actu'

NUMÉRO 41 | JANVIER 2026

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



## Bonne année 2026 !



**Le temps des vœux**  
page 2 - 3

**Carnet de la citoyenneté**  
page 20 - 23

**Les chiffres qui racontent  
notre commune**  
page 28 - 29

**Sommaire**

- p. 1 Édito  
p. 2-3 Le temps des vœux  
p. 4-5 Installation du CME  
p. 6 Opération 10 de conduite  
p. 7 Le collège Charles de Gaulle célèbre l'excellence de ses élèves de 3<sup>ème</sup>  
p. 8 Le Père Noël s'est invité à la cantine !  
p. 9 Quand l'art redonne vie aux arbres du parc de Rajat  
p. 10-11 Saint Pierre de Chandieu décroche le label API cité  
p. 12 Une mission d'expertise pour protéger le patrimoine de nos églises  
p. 13 La famille des pompiers réunie pour la Sainte-Barbe  
p. 14 Octobre Rose, c'est 10 000 € pour la recherche contre le cancer  
p. 14 Découverte et partage au programme, grâce aux matinées multi-sports  
p. 15 Une belle mobilisation pour le Téléthon  
p. 16 Les jeunes élus au service des seniors  
p. 17 Éclat de fête & courriers au Père Noël  
p. 18 Belle fréquentation pour le marché de Noël  
p. 19 Tradition et convivialité pour les classes en 5  
p. 19 Faustine élue miss Carnaval 2025

**LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ**

- p. 20-23 Liberté, Égalité, Fraternité : Que disent vraiment les français ?  
p. 24-27 Comprendre la laïcité  
p. 28-29 Les chiffres qui racontent notre commune  
p. 30 CCEL : Grande enquête SYTRAL Mobilités  
p. 31 Conseil communautaire du 16 décembre 2025 : les points essentiels  
p. 32-33 Faits marquants de Mi Octobre 2025 à Mi Janvier 2026  
p. 34 Tribune des élus  
p. 35 C'est la vie

**Les Echos du Mois de Février 2026**

**L'Accent sur l'Actu'**  
le magazine d'informations  
de la commune

N° 41  
Janvier  
2026

**Hôtel de Ville**

5 à 7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@  
mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre  
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

**Horaires d'ouverture  
au public :**

Lundi  
9h-12h30 et 13h30-18h30  
Mardi - Fermeture  
Mercredi au Vendredi  
9h-12h30 et 13h30-16h30



## Édito

### Bonne année 2026 !

Chaque début d'année porte en lui cette même promesse, celle de pages blanches à écrire. Et c'est bien ce qui fait la richesse de notre commune, cette vie locale qui se construit au fil des saisons, par chacun d'entre nous. Ce qui me frappe, année après année, c'est cette énergie que vous mettez à faire vivre notre territoire. Qu'il s'agisse de l'investissement des associations, de l'engagement des bénévoles, de la vitalité de nos commerçants ou simplement de ces gestes du quotidien qui créent du lien entre voisins. C'est cette alchimie, souvent invisible mais tellement essentielle, qui fait qu'on se sent bien ici. L'année qui commence sera sans doute marquée par son lot d'actualités et d'événements, à l'échelle nationale comme locale.

Mais une chose ne change pas, notre commune reste ce qu'elle a toujours été, une parcelle de territoire où il fait bon vivre, grâce à vous tous qui en êtes les acteurs au quotidien. Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2026 pleine de réalisations personnelles et de moments partagés.

Votre Maire,  
Raphaël IBANEZ



## Le temps des vœux

La municipalité a organisé ses traditionnelles cérémonies de vœux selon trois formats distincts, permettant de rencontrer l'ensemble de tous ceux qui font vivre la commune.

Vendredi 9 janvier en soirée, la cérémonie destinée à la population a rassemblé habitants, représentants associatifs et élus pour inaugurer l'année dans un esprit de dialogue et de proximité.

Le vendredi 16 après-midi, les aînés de la commune se sont retrouvés autour de la traditionnelle galette. Ce rendez-vous annuel demeure un moment attendu et apprécié de tous qui favorise le lien intergénérationnel.

Vendredi 23 janvier, chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professionnels de la santé ont dialogué avec l'équipe municipale autour d'un buffet déjeunatoire. Ces rencontres directes permettent une écoute mutuelle sur les réalités et perspectives économiques locales.

Ces trois rendez-vous inaugurent l'année et illustrent la richesse de notre vie locale.



### Les jeunes élus adressent leurs vœux en poésie

Lors de cette cérémonie des vœux à la population, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont pris la parole pour adresser leurs souhaits aux habitants. Ils ont choisi d'exprimer leurs vœux sous forme poétique, une initiative qui a touché l'ensemble du public présent.

Ce geste témoigne de l'engagement de ces jeunes citoyens et de leur attachement à la vie de la commune. Leur participation active à cet événement illustre l'importance de transmettre les valeurs de citoyenneté aux plus jeunes générations.

Nous les remercions et les félicitons pour leur investissement au sein du Conseil municipal des enfants.





## Installation solennelle pour les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants

C'est dans la salle du Conseil de la mairie que s'est déroulée, en fin d'année, l'installation officielle des nouveaux membres du conseil municipal des enfants. Les élèves de CM1, fraîchement élus par leurs camarades, ont découvert leur rôle de jeunes représentants lors d'une soirée qui a marqué le début de leur mandat.

Devant une salle réunissant parents et élus municipaux, chacun des jeunes conseillers a pris la parole pour se présenter et défendre ses propositions. Espaces de jeux, aménagements urbains, actions environnementales et sociales, les idées ont fusé, témoignant d'une réelle volonté de faire bouger les choses dans leur commune. Cette première prise de parole en public, exercice délicat même pour les adultes, a été franchie avec sérieux par l'ensemble des participants. Chaque jeune élu a ensuite reçu son écharpe tricolore et sa carte officielle de conseiller municipal, symboles de leur nouveau mandat.

Au-delà de l'aspect formel de cette installation, cette soirée a surtout permis aux enfants de mesurer la portée de leur engagement. Le conseil municipal des enfants constitue pour eux une véritable école de la démocratie et de la citoyenneté active.

Les élus municipaux, présents pour accueillir leurs jeunes homologues, ont salué leur investissement et se sont engagés à les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets ! ■



### La Charte des Conseillers Municipaux Enfants

**LEURS DEVOIRS.** Ils s'engagent à :

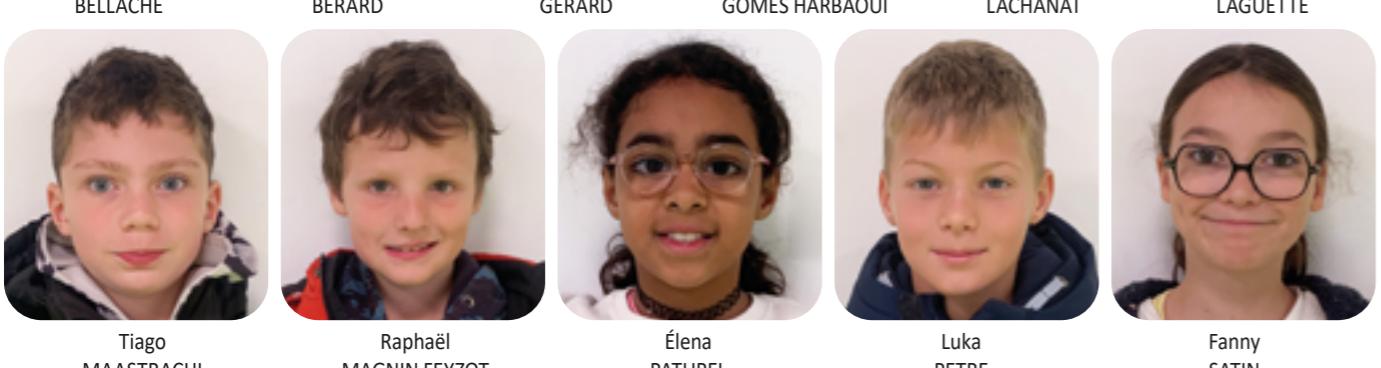
- s'investir dans les projets du Conseil Municipal des Enfants,
- améliorer le quotidien des enfants de la commune,
- établir un lien entre les générations,
- assister aux réunions,
- favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes,
- être porteur de projets et œuvrer à leurs réalisations,
- être respectueux et communiquer avec les membres du C.M.E.,
- être le représentant des enfants auprès des élus municipaux adultes.

**LEURS DROITS.** Ils sont égaux, ils peuvent :

- proposer des projets ou actions,
- exprimer leurs opinions,
- donner leur pouvoir,
- démissionner.



CM1



CM2



## Opération 10 de conduite au Collège Charles de Gaulle

La semaine du 3 au 7 novembre, les élèves de troisième ont pu bénéficier de l'opération 10 de conduite en partenariat avec la gendarmerie de Brignais, les assurances Groupama, les centres Centaure, la mairie de Saint Pierre de Chandieu et la direction du collège Charles de Gaulle.

Tous nos troisièmes ont bénéficié d'une formation complète de trois heures comprenant une heure trente de formation théorique autour du code de la route et une heure trente où ils approchaient la conduite en situation réelle en conduisant une voiture accompagnés d'un gendarme sur le parking du gymnase Alain Gilles. La mairie de Saint Pierre de Chandieu avait sécurisé une partie du parking devant le collège pour que l'opération puisse se dérouler en toute sécurité.



A l'issue de ces journées de formation, les élèves étaient classés et les trois premiers se sont vus remettre un joli chèque (150 euros pour le premier, 100 euros pour le deuxième et 50 euros pour le troisième) par le groupe Groupama qui les récompensait lors d'une cérémonie où tous les partenaires étaient présents ainsi que les élus locaux venus encourager les élèves.

Ce fut un beau moment de transmission et de partage pour rendre ensemble le chemin plus sûr et pour former les citoyens de demain. Mille mercis à tous pour votre engagement et votre implication ! ■

Laurence YAGHIAN,  
Référente sécurité au Collège Charles de Gaulle.



## Cérémonie de remise du diplôme national du Brevet

Collège Charles de Gaulle - Saint Pierre de Chandieu

Promotion 2024/2025



## Le collège Charles de Gaulle célèbre l'excellence de ses élèves de 3<sup>ème</sup>

Une soirée placée sous le signe de la réussite s'est déroulée en fin d'année à l'Espace DesLyres.

Le collège Charles de Gaulle et la municipalité ont organisé la traditionnelle cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet (DNB), honorant ainsi le travail et la réussite de ses élèves de troisième.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le collège accueillait 541 élèves, dont 136 collégiens de troisième répartis dans cinq classes. Les résultats obtenus au DNB témoignent de l'excellence du parcours proposé et de l'investissement de l'ensemble des acteurs. En effet le taux de réussite a atteint 90 %, avec une proportion remarquable de 75,7 % d'élèves ayant décroché une mention.

Le palmarès est éloquent ; 24 élèves ont obtenu la mention « Assez Bien », 34 la mention « Bien », tandis que 47 jeunes se sont distingués avec la mention « Très Bien ».

Enfin, 19 collégiens ont reçu les félicitations du jury, récompense suprême saluant leur parcours d'excellence.

**90% de réussite**  
85,5% pour taux académique  
dont **75,7%** avec mentions  
47 mentions Très Bien  
34 mentions Bien  
24 mentions Assez Bien

Cette belle soirée a permis de célébrer individuellement chaque élève, réunissant les élus municipaux et départementaux, la directrice de l'établissement, les familles, les enseignants et les personnels du collège.

Ces résultats reflètent les efforts réguliers des collégiens et la détermination dont ils ont fait preuve tout au long de l'année, soutenus par l'accompagnement quotidien de leurs professeurs et l'implication constante de leurs familles.

Les élus et les personnels de l'établissement ont adressé leurs plus vives félicitations à ces jeunes qui entament désormais une nouvelle étape de leur parcours scolaire, forts de cette première réussite et de belles perspectives d'avenir. ■



## Le Père Noël s'est invité à la cantine !

Le restaurant scolaire a revêtu ses habits de fête en cette fin d'année, pour marquer l'approche des vacances de Noël. Les enfants ont partagé un repas festif dans une ambiance aux couleurs de fin d'année.

Marie Chevalier et le personnel du restaurant scolaire avaient concocté pour l'occasion un menu spécial qui a fait l'unanimité. Mais la véritable surprise de cette pause méridienne est venue d'un invité de marque. Le Père Noël en personne a fait une apparition remarquée pour distribuer des papillotes aux enfants ravis.

Ce moment de fête a permis aux élèves de clôturer l'année scolaire dans la joie avant de partir pour des vacances bien méritées. ■



## Rappel important : Inscription scolaire



**Vous êtes nouvel arrivant dans la commune ou votre enfant vient d'avoir 3 ans ?**

N'oubliez pas d'inscrire rapidement vos enfants à l'école.  
Documents à fournir : pièces d'identité des parents, justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille, carnet de vaccination, certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé ailleurs.

Pour cela, prenez rendez-vous avec la coordinatrice Enfance/Jeunesse à partir du 2 mars 2026 au **06 83 95 44 16**. ■



## Quand l'art redonne vie aux arbres du parc de Rajat

Le parc du château de Rajat se pare de sculptures insolites.

Deux arbres fragilisés par les intempéries, qui devaient être abattus, ont trouvé une seconde vie grâce au talent d'un artiste sculpteur à la tronçonneuse, Christian THÉRAIN.

Plutôt que de simplement faire disparaître ces vieux troncs, la commune a fait le choix de la créativité. L'artiste est intervenu directement sur place, transformant le bois malmené en œuvres d'art qui s'intègrent harmonieusement dans le paysage du parc.

Ces deux premières créations ne sont que le début, d'autres sculptures verront le jour au fil du temps. Une belle manière de conjuguer entretien du patrimoine naturel et valorisation artistique.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de préserver l'histoire du lieu tout en l'ouvrant à la créativité. Le parc de Rajat se transformera ainsi en un parcours artistique, où chaque promenade réservera de nouvelles surprises.

Rendez-vous au parc du château de Rajat pour découvrir ces premières créations originales ! ■

## Saint Pierre de Chandieu décroche le label API cité

### Une reconnaissance nationale pour l'engagement de la commune en faveur des abeilles et des polliniseurs

Notre commune vient d'obtenir le label APIcité®, une distinction nationale qui récompense les communes engagées dans la protection des abeilles et des polliniseurs sauvages.

Cette reconnaissance vient saluer les actions concrètes menées par la municipalité pour préserver la biodiversité et sensibiliser les habitants à l'importance vitale des polliniseurs dans notre écosystème.



### Des ruches au cœur de nos espaces verts

La commune a fait le choix d'installer une dizaine de ruches dans le cadre préservé du parc du château de Rajat. Ces ruches contribuent à la pollinisation locale et produisent un miel issu du territoire communal.

Du côté du parc des animaux, deux ruches pédagogiques ont également été mises en place depuis quelques années. Véritables outils d'éducation à l'environnement, elles offrent aux petits comme aux grands l'opportunité de découvrir le monde fascinant des abeilles et de comprendre leur rôle essentiel dans la préservation de la nature.



### Un exemple à suivre

En obtenant ce label, Saint Pierre de Chandieu rejoint un réseau de communes engagées pour la protection des abeilles et des polliniseurs sauvages. C'est aussi une invitation faite à tous les habitants à poursuivre, chacun à leur échelle, les efforts en faveur de la biodiversité grâce à la plantation de fleurs mellifères dans les jardins, la limitation des pesticides, l'installation d'hôtels à insectes, etc. Car protéger les abeilles, c'est protéger notre avenir. Sans polliniseurs, près d'un tiers de notre alimentation serait menacée.

### Le Saviez-vous ?

Les abeilles et autres polliniseurs assurent la reproduction de plus de 80 % des espèces végétales et contribuent à la production de 35 % de la nourriture mondiale. Leur protection est donc un enjeu majeur pour notre sécurité alimentaire et la préservation de la biodiversité.

### Un engagement durable pour la biodiversité

Le label APIcité® ne se limite pas à une simple reconnaissance ponctuelle. Il implique un engagement continu de la commune dans plusieurs domaines :

- La préservation et la création d'espaces favorables aux polliniseurs
- La sensibilisation du public aux enjeux de la biodiversité
- La gestion différenciée des espaces verts, limitant l'usage des produits phytosanitaires
- Le développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

Cette distinction s'inscrit pleinement dans la politique environnementale de notre commune et témoigne de la volonté municipale d'agir concrètement pour la transition écologique à l'échelle locale.





## Une mission d'expertise pour protéger le patrimoine de nos églises

Dans le cadre du récolement obligatoire des objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques, la commune a récemment accueilli une visite d'expertise particulièrement importante pour la valorisation et la préservation de son patrimoine religieux.

Bruno GALLAND, directeur des Archives départementales du Rhône, était présent aux côtés de Carole PARET, conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art, pour mener une opération de recensement minutieuse au sein de notre église Saint Pierre aux Liens, et de la chapelle Saint-Thomas.

Ces deux édifices conservent en effet plusieurs objets classés ou inscrits au titre des monuments historiques, témoins précieux de l'histoire locale et de la richesse artistique du territoire.

L'intervention consistait à vérifier la présence, l'état et l'emplacement des œuvres et objets protégés, conformément aux obligations périodiques instaurées par le ministère de la Culture.

Au cours de cette mission, divers éléments ont été examinés : pièces de mobilier liturgiques, objets décoratifs, cierges anciens et autres objets religieux.

Chaque pièce a fait l'objet d'une observation détaillée, permettant d'actualiser l'inventaire officiel et d'identifier, le cas échéant, les besoins de conservation ou de restauration.

Cette démarche, essentielle pour la sauvegarde du patrimoine communal, garantit une meilleure connaissance des biens protégés et contribue à leur transmission aux générations futures. ■

## La famille des pompiers réunie pour la Sainte-Barbe

C'est dans une ambiance chaleureuse et fidèle à la tradition que s'est déroulée, samedi 13 décembre à l'espace DesLyres, la célébration de la Sainte-Barbe, fête patronale des sapeurs-pompiers.

Cette journée a été l'occasion de réunir la grande famille des pompiers volontaires de la commune, venus nombreux pour partager ce moment de convivialité et de reconnaissance.



### Honneurs et distinctions

Plusieurs pompiers ont été mis à l'honneur pour leur engagement et leur professionnalisme.

Des promotions de grade ont récompensé le parcours de Maëlys, promue "Deuxième classe", ainsi que de Méline PROST et Théo VINCENT, nommés "Première classe". Nino VARGIU, Lucas ALVES et Clément MULLER, caporaux, ainsi que Baptiste VERNAY nommé sergent, ont également vu leur dévouement reconnu.

La médaille d'ancienneté échelon bronze pour 10 années de service a été décernée à Melissa VANEL et Florent Pagnoud, ainsi qu'à Fabien MARTIN. Alexandra RICHER s'est vue remettre l'insigne de présidente de la section Jeune Sapeur-Pompier. Enfin, la médaille de bronze de l'union départementale a honoré Killian COOPER, Mehdi BERNET et Francis GARCIA.

Toutes nos félicitations aux pompiers distingués et un grand merci à l'ensemble de nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur dévouement quotidien auprès de la population. ■



## Octobre Rose, c'est 10 000 € pour la recherche contre le cancer



C'est en mairie que s'est tenue le 4 décembre la cérémonie de remise de chèques marquant l'aboutissement des actions menées durant Octobre Rose. Commerçants, entreprises et associations, en partenariat avec la municipalité se sont mobilisés tout au long du mois pour soutenir la lutte contre les cancers féminins et l'amélioration de la qualité de vie des patients.

Les nombreuses initiatives organisées localement ont permis de récolter la somme remarquable de 9 964 euros.

**Les deux bénéficiaires, le Centre Léon Bérard et l'association Courir pour elles, se sont vu remettre chacun un chèque de 4 982 euros.** Clara COMEROT, assistante développement et partenariat, était présente pour recevoir la contribution au nom de l'association.

Cette mobilisation témoigne de l'engagement fort des acteurs économiques et associatifs de la commune en faveur de la recherche médicale.

Au-delà du montant collecté, c'est une véritable chaîne de solidarité qui s'est créée autour de cette cause essentielle. ■



## Découverte et partage au programme, grâce aux matinées multi-sports

La municipalité a organisé une nouvelle matinée multi-sports en décembre, ouverte à tous les publics. Enfants, adultes, seuls ou en famille, les participants ont pu s'initier cette fois-ci, au basket, à l'escrime, au handball et au roller.

Cette initiative, qui se renouvelle régulièrement avec des disciplines différentes à chaque édition, permet aux habitants de découvrir de nouvelles pratiques sportives dans une ambiance décontractée.

L'occasion aussi pour les clubs locaux de faire connaître leurs activités et de susciter de nouvelles vocations. Un rendez-vous apprécié qui allie sport, convivialité et découverte pour tous les âges. ■



L'Accent N°41 - Janvier 2026

## Une belle mobilisation pour le Téléthon

Le 5 décembre, la commune s'est rassemblée devant la salle Marcelle Genin pour une soirée solidaire en faveur du Téléthon.

Dès la tombée de la nuit, les enfants ont ouvert les festivités par une joyeuse déambulation dans les rues du village, menée tambour battant par la Fanfare.

L'événement, organisé par l'association Sortir en Famille en partenariat avec la municipalité, a réuni de nombreux habitants autour d'animations musicales et de stands de restauration.

La chorale Vocal'Ozon a apporté sa touche artistique à cette soirée placée sous le signe de la générosité. Chocolat chaud pour les plus jeunes, vin chaud pour leurs aînés, restauration rapide et soupe concoctée par Les fous de la poype ; de quoi se réchauffer et partager un moment chaleureux.

L'association Activ'Retraite a également contribué à la réussite de cette édition en mobilisant une soixantaine de marcheurs. Quant à elle, la chorale Chant d'Yeux en Chœur avait organisé la veille, une vente de gaufres à la sortie des écoles.

Au total, ce sont 700 euros qui ont été collectés et reversés au profit du Téléthon.

Merci à tous ceux qui ont permis de faire de ces moments une belle réussite au service de la recherche médicale. ■



## Les jeunes élus au service des seniors

La municipalité a organisé comme chaque année la distribution des colis gourmands de Noël destinés aux seniors de la commune.

Cette opération, qui s'est déroulée sur deux demi-journées, a pris comme l'année précédente une dimension particulière avec la participation des jeunes du conseil municipal des enfants.

Désireux de créer du lien intergénérationnel, les jeunes élus ont répondu présents pour prêter main-forte aux élus lors de cette distribution. Une initiative qui a favorisé les échanges entre les générations.



## Éclat de fête

Notre commune brille de mille feux pour les fêtes de fin d'année ! Rues, places et espaces publics se parent de leurs plus belles illuminations, offrant aux promeneurs un spectacle renouvelé chaque année. Un écrin de lumière qui enchantera petits et grands et accompagne nos soirées d'hiver. ■



## La boîte aux lettres du Père Noël a de nouveau fait le plein

La boîte aux lettres du Père Noël installée devant la mairie a une nouvelle fois rencontré un franc succès auprès des plus jeunes. Les lutins ont cette année collecté plus de 80 courriers adressés au généreux distributeur de cadeaux !

Dessins colorés, listes de souhaits soigneusement rédigées et messages affectueux, les enfants de la commune ne manquent pas d'imagination pour communiquer avec le Père Noël.

Cette initiative, désormais bien ancrée dans les traditions de fin d'année, permet aux plus jeunes de vivre pleinement la magie de Noël. ■



## Belle fréquentation pour le marché de Noël

Le village a pris des airs de fête de fin d'année dimanche 14 décembre, à l'occasion du traditionnel marché de Noël.

Pas moins d'une soixantaine d'exposants avaient répondu présents pour investir le centre du village et proposer artisanat, produits du terroir et idées cadeaux.

Côté animations, la journée a fait le plein. Balades à poney pour les plus jeunes et tours de manège ont rythmé cette journée festive.



Le Père Noël était également de la partie, prenant le temps d'échanger avec les enfants et de poser pour des photos souvenirs. Un spectacle pour enfants a ponctué la journée, avant la traditionnelle distribution de papillotes et mandarines. Les stands de restauration rapide et les buvettes ont accueilli un public nombreux venu profiter de cette ambiance de Noël.

Ce rendez-vous annuel s'impose désormais comme un temps fort du calendrier communal et attire chaque année davantage de visiteurs. ■



## Tradition et convivialité pour les classes en 5

Le défilé des classes en 5 a rassemblé en novembre, les Saint Pierrards né(e)s en années se terminant par 5. Une belle journée de convivialité qui s'est poursuivie par le traditionnel banquet, qui comme toujours s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur !

A présent pour ceux qui sont concernés, il est temps de rejoindre les classes en 6 ! ■

## Faustine élue miss Carnaval 2025

La soirée d'élection de la miss Carnaval et de ses dauphines s'est déroulée dans une ambiance festive et haute en couleurs comme à son habitude.

Rendez-vous incontournable qui précède chaque année le carnaval, cette élection marquant le lancement officiel de la saison carnavalesque.



Le public était venu nombreux pour découvrir celle qui représentera le 58<sup>ème</sup> carnaval de Saint Pierre de Chandieu. C'est finalement Faustine qui a été couronnée miss Carnaval 2025. Elle sera entourée de ses deux dauphines, Louccia et Maïa, qui l'accompagneront tout au long des festivités.

Le trio aura un rôle central lors du carnaval qui se tiendra les 6, 7 et 8 mars prochains. Depuis 1967, cette manifestation rythme la vie de la commune et fédère toutes les générations autour de trois jours de défilés, animations et festivités.

En attendant ce grand rendez-vous de mars, Faustine et ses dauphines représenteront fièrement la commune et perpétueront ainsi une tradition qui fait la fierté de celle-ci depuis près de six décennies. ■

## LES CARNETS

# Citoyenneté

## LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ : QUE DISENT VRAIMENT LES FRANÇAIS ?

### 1 LES FRANÇAIS SONT ATTACHÉS À LEUR DEVISE, MAIS SCEPTIQUES SUR SON APPLICATION

#### Une devise au cœur, une déception au quotidien

C'est la devise inscrite aux frontons de nos mairies et de nos écoles, mais qu'en reste-t-il dans le cœur des Français ? Une vaste étude nationale réalisée à l'été 2023 permet de mieux comprendre ce que nos concitoyens pensent de ces trois valeurs fondatrices et de la manière dont elles s'appliquent au quotidien. Les résultats racontent une histoire faite de paradoxes.

#### Une devise aimée mais abîmée

Lorsqu'on prononce la devise nationale, les Français pensent encore spontanément à des mots forts, comme liberté d'expression, solidarité, justice.

Mais beaucoup ajoutent aussitôt : « ce sont des principes qui n'existent plus vraiment ».

- 83 % des Français disent être attachés à la devise.
- Mais seuls 38 % considèrent qu'elle « conserve tout son sens aujourd'hui ».
- Et moins d'un tiers estiment que l'Égalité ou la Fraternité sont réellement respectées en France.

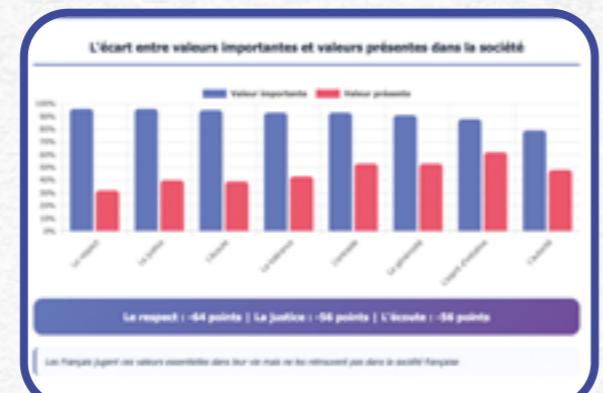
La Liberté reste la valeur la plus importante aux yeux des citoyens, mais c'est aussi celle qu'ils jugent la plus menacée, notamment s'ils estiment ne pas avoir la maîtrise de leur propre vie.



#### Des valeurs essentielles, mais fragilisées dans le quotidien

Les Français restent profondément attachés aux valeurs humaines, qu'il s'agisse du respect, de la justice, de l'écoute ou de la tolérance.

Près de 96 % déclarent que le respect est important dans leur vie, et pourtant, moins d'un tiers pensent qu'il est réellement présent dans la société actuelle.



Ce que les Français jugent essentiel dans leur vie personnelle ne se retrouve plus, selon eux, dans la vie collective. Un sentiment de décalage qui nourrit une inquiétude diffuse autour de plusieurs thèmes, la délinquance, la pauvreté, les discriminations, le vieillissement, les libertés publiques...



### 2 LE TRAVAIL : TERRAIN DE TOUTES LES INÉGALITÉS

#### 1 SALAIRES EN BERNE ET DISCRIMINATIONS PERSISTANTES

Près de la moitié des Français considèrent que le niveau de rémunération des salariés s'est dégradé ces dernières années. Un constat qui explique en partie le soutien massif (91%) à la loi sur le partage de la valeur en entreprise. Pour autant, face au choix, 59% des salariés préfèrent une augmentation de salaire à un dispositif de participation. Le message est clair, c'est le pouvoir d'achat immédiat qui compte.



#### 2 LE PLAFOND DE VERRE RESTE UNE RÉALITÉ

Sur les questions d'égalité femmes-hommes, les perceptions divergent fortement selon le genre. Si 43% des hommes de moins de 35 ans estiment que l'accès aux postes à responsabilités s'est amélioré, seules 27% des femmes du même âge partagent cet optimisme. 77% des Français se déclarent favorables à la réintroduction de l'ISF, signe d'une aspiration forte à plus de redistribution. De même, 59% souhaitent instaurer un écart de rémunération maximum dans les entreprises, idéalement fixé entre 5 et 10 fois le salaire le plus bas.

### 3 PROTECTION SOCIALE : UN PARADOXE FRANÇAIS

Un paradoxe français s'exprime avec force dans le rapport aux aides sociales. D'un côté, 70% des citoyens affirment que "c'est la responsabilité de la société de venir en aide aux plus faibles". De l'autre, 73% estiment que "la mise en place d'aides décourage les gens à s'en sortir par eux-mêmes".



72% jugent que les aides sont allouées de manière injuste, et 52% estiment qu'il existe trop d'aides sociales en France. Cette perception varie fortement avec l'âge car seulement 28% des 18-24 ans partagent ce sentiment, contre 65% des plus de 65 ans.

### 4 L'ÉCOLE, UN ASCENSEUR SOCIAL GRIPPÉ

Deux tiers des Français jugent que l'école fonctionne mal et 57% estiment qu'il est difficile pour une personne née dans une famille populaire d'accéder à une catégorie sociale supérieure.

La première responsable désignée c'est l'Éducation nationale elle-même, citée par 42% des répondants comme principale cause de ces difficultés. Viennent ensuite l'entre-soi des catégories supérieures et le poids de l'origine géographique.



## IMMIGRATION : ENTRE VOLONTÉ D'ACCUEIL ET INQUIÉTUDES

Sur ce sujet sensible, les Français se montrent pragmatiques, la majorité des Français n'est ni dans le « tout accueillir », ni dans le « tout fermer ». 61% souhaitent accueillir "certaines personnes étrangères en fonction de leurs capacités à s'intégrer ou à contribuer à la société". Seuls 14% sont favorables à un accueil sans condition, et 24% à aucun accueil. Mais le regard porté sur les personnes étrangères reste majoritairement négatif car 72% estiment qu'elles sont trop aidées par l'État, autant qu'elles posent des problèmes de sécurité. Dans le même temps, 66% reconnaissent qu'elles sont victimes de discriminations.

Un brassage encore limité explique peut-être ces perceptions, en effet l'étude relève que moins d'un quart des Français est quotidiennement en contact avec des personnes d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre nationalité.



### Liberté ou sécurité ?



## SÉCURITÉ ET LIBERTÉ : UN ÉQUILIBRE FRAGILE

Seuls 53% des Français estiment que leur liberté d'expression est bien respectée. Ce sentiment varie considérablement selon que l'on se sent ou non maître de sa vie, 80% de ceux qui se sentent "pas du tout maîtres" jugent cette liberté mal respectée.

Pourtant, face aux enjeux sécuritaires, 65% se disent favorables à la réduction des libertés publiques. Le même pourcentage l'accepte en cas de crise sanitaire, témoignant d'une évolution marquée post-Covid.

## 5 UNE SOCIÉTÉ INQUIÈTE QUI GARDE CONFIANCE DANS LA PROXIMITÉ

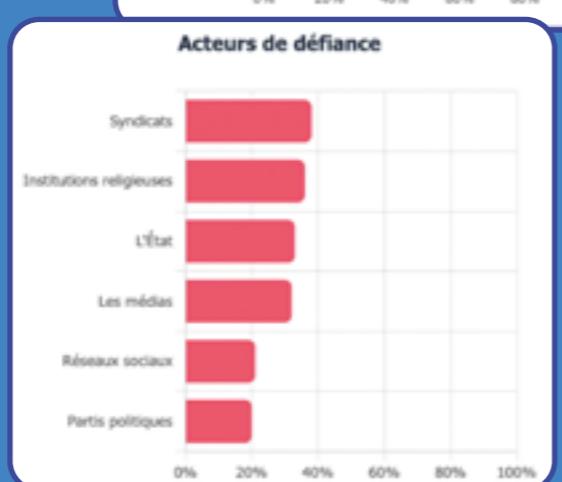
### En qui les Français ont-ils confiance pour faire vivre "Liberté, Égalité, Fraternité" ?

Si ce panorama peut sembler sombre, un point ressort nettement : Les Français croient encore aux valeurs républicaines, mais ils veulent qu'elles se traduisent concrètement dans leur vie quotidienne.

#### Ils font d'ailleurs davantage confiance :

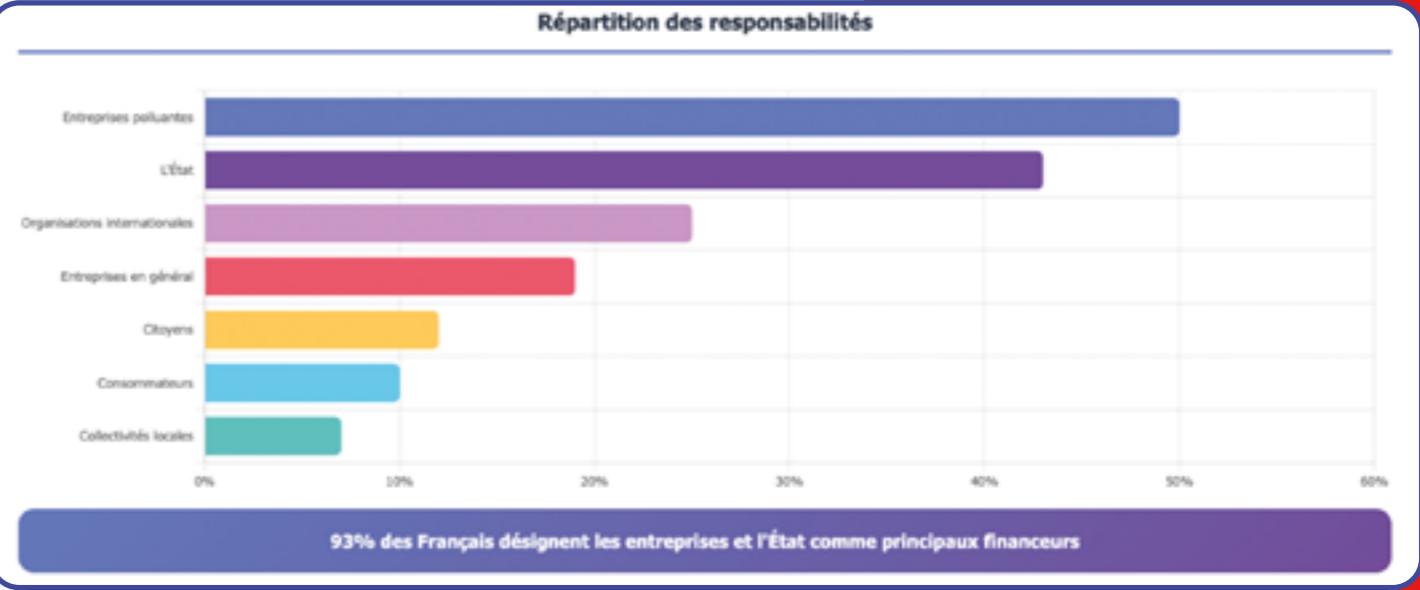
- À leurs proches : 86%
  - Aux associations locales : 67%
  - Aux collectivités territoriales : 57%
- ... qu'aux partis politiques ou aux grandes institutions.

Cette défiance envers les acteurs politiques et institutionnels explique en grande partie le sentiment que la devise républicaine n'est plus qu'un idéal lointain, déconnecté du réel. **Un signe que, dans une période d'incertitude, le lien de proximité reste le socle le plus solide de la citoyenneté.**



## 6 MONDIALISATION ET ENVIRONNEMENT, IL FAUT AGIR MAIS QUI DOIT LE FAIRE ?

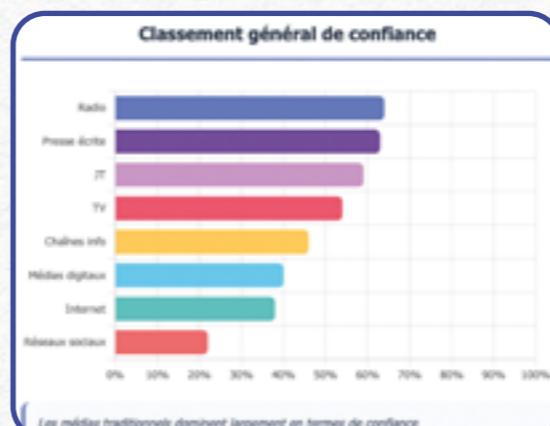
Plus de la moitié des Français voient la mondialisation comme une menace. Et lorsqu'on leur demande qui doit financer la transition écologique, ils répondent en priorité les entreprises les plus polluantes, puis l'État.



Un message clair qui est de dire que la transition ne doit pas d'abord reposer sur les citoyens

## 7 S'INFORMER AUJOURD'HUI : QUI CROIRE ?

Les Français font davantage confiance aux médias traditionnels (radio, presse écrite, journaux télévisés) pour s'informer, bien que cette confiance soit peu appuyée ; les médias en ligne (médias digitaux, Internet et réseaux sociaux) sont moins perçus comme fiables.



64% des Français déclarent être inquiets au sujet des fake news et des fausses informations en France.

Si les plus âgés manifestent plus de confiance envers les médias traditionnels et n'en accordent que peu aux médias digitaux, les plus jeunes placent les sources d'information digitales au même niveau de confiance ou presque que les médias traditionnels

## 8 ENTRE EXIGENCE ET ESPoir

Les Français n'ont pas renoncé aux valeurs républicaines. Ils les appellent même de leurs vœux avec force. Mais ils constatent chaque jour l'écart grandissant entre les principes affichés et leur traduction concrète dans la société.

Cette étude révèle moins un rejet de la République qu'une exigence renouvelée, celle d'une République fidèle à ses promesses, où la liberté ne se conjugue pas au détriment de l'égalité, où la fraternité n'est pas qu'un mot gravé sur les frontons des mairies.

Le défi est immense, mais l'attachement à ces valeurs reste intact. C'est peut-être là le principal motif d'espoir. ■

Sources : "Étude Harris Interactive" / "Toluna"  
Enquête réalisée en août 2023  
Échantillon de 3025 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, taille d'agglomération et région de l'interviewé(e).

# COMPRENDRE LA LAÏCITÉ



1789



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

*Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789*

1958



CONSTITUTION FRANÇAISE DU 4 OCTOBRE 1958

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.  
*Constitution du 4 octobre 1958*

1905



LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.  
*Article 1 de la loi 1905*

La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte.  
*Article 2 alinéa 1 de la loi 1905*

## La liberté de conscience et le libre exercice du culte sont garantis

### Puis-je manifester mes convictions religieuses dans l'espace public ?

Oui, par des tenues et signes religieux, dès lors qu'ils ne constituent pas un trouble à l'ordre public. En revanche, la dissimulation du visage dans l'espace public, quel que soit le motif, est interdite par la loi du 11 octobre 2010.

Oui, par des manifestations religieuses, telles que des processions ou des cortèges, dès lors qu'elles sont déclarées à l'autorité compétente et qu'elles ne portent pas atteinte à l'ordre public.



### Salarié d'une entreprise privée, puis-je manifester mes convictions religieuses au travail ?

Oui. Il est permis d'exprimer des convictions religieuses dans l'entreprise.



Toutefois, certaines limites peuvent être imposées :

- si elles sont justifiées par la nature des missions : pour des raisons de santé, de sécurité ou d'hygiène sanitaire ;
- si le règlement intérieur de l'entreprise le prévoit, pour des motifs autorisés par le code du travail.

## L'Etat et les religions sont séparés et indépendants



### L'Etat peut-il subventionner un culte ?

Non. La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat interdit à l'Etat de subventionner les associations cultuelles et de salarier les ministres du culte. Ainsi, l'Etat est neutre à l'égard des religions. Des dispositions particulières sont toutefois applicables dans certaines régions (notamment en Alsace-Moselle).

### Les agents publics peuvent-ils manifester leurs convictions religieuses ?

Non, pas dans l'exercice de leurs fonctions. La neutralité de l'Etat interdit aux agents publics de manifester leurs convictions religieuses dans le cadre du service, pour garantir l'égalité de traitement des usagers du service public.



La laïcité, c'est la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion.

Le principe de laïcité, inscrit dans la Constitution, garantit la liberté de conscience, assure aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions et permet, par la séparation des Eglises et de l'Etat et la neutralité de la puissance publique vis-à-vis de tous les cultes, l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Charte de la laïcité dans les services publics est accessible sur le site [laicite.gouv.fr](http://laicite.gouv.fr)



Une question ?  
Besoin d'un conseil ?

# La liberté religieuse des usagers du service public est garantie

**En tant qu'usager, puis-je porter un signe d'appartenance religieuse lorsque je me rends dans un service public ?**

Dans les services publics, les usagers ne sont pas soumis à l'obligation de neutralité. Ils peuvent donc porter un signe d'appartenance religieuse dans ces espaces, sous réserve de certaines limitations ponctuelles, par exemple pour la vérification d'identité à l'occasion de la délivrance de titres d'identité.



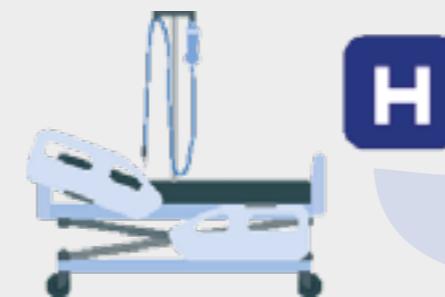
**Elève d'un établissement scolaire public, puis-je y manifester mes convictions religieuses ?**

La liberté de conscience de tous les élèves est garantie au sein des établissements scolaires publics. La manifestation des convictions religieuses est cependant encadrée, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.



**Hospitalisé, ai-je la possibilité de pratiquer mon culte pendant la durée de mon hospitalisation ?**

Oui. L'hôpital garantit aux patients la libre pratique de leur culte et la manifestation de leurs convictions religieuses. A ce titre, ils ont la possibilité de rencontrer un aumônier de leur culte. Les patients hospitalisés peuvent procéder à leurs prières librement, dans la limite du bon fonctionnement du service (nécessité de réaliser des actes médicaux à l'heure prévue pour la prière par exemple) ou de la liberté d'autrui (chambre partagée avec un autre patient).



**Existe-t-il des restrictions au droit des usagers d'exprimer leurs convictions religieuses dans le service public ?**

Le droit des usagers d'exprimer leurs convictions religieuses dans les services publics peut être limité en raison de contraintes découlant notamment des nécessités du bon fonctionnement du service ou des impératifs d'ordre public, de sécurité, de santé ou d'hygiène.

Ces restrictions peuvent être différentes selon la nature du service public fréquenté par l'usager et faire l'objet de précisions dans le règlement intérieur du service ou dans les chartes auxquels il convient de se référer (ex. : Charte de la laïcité à l'école ou Charte de la personne hospitalisée).

Ainsi, par exemple, les usagers doivent respecter la neutralité du service public en ne distribuant pas de tracts religieux au sein d'un service public. ■

**COMPRENDRE  
LA LAÏCITÉ**

## Idées reçues sur la laïcité

**La laïcité est une valeur, une opinion**

**FAUX**

La laïcité n'est ni une valeur, ni une opinion, elle est un principe constitutionnel qui garantit la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses et l'égalité de tous devant la loi.

**La laïcité interdit à l'Etat de parler aux religions**

**FAUX**

Le fait de ne reconnaître aucun culte signifie que l'Etat les traite de manière égale, avec la même considération. D'ailleurs au sein du Gouvernement, le ministère de l'intérieur est chargé du dialogue avec les représentants de toutes les religions.

**Être laïque, c'est être athée**

**FAUX**

L'athéisme réfute l'existence d'un dieu, or l'Etat laïque ne se prononce pas sur cette question. Il offre un cadre protecteur qui permet à tous, dans le respect de la loi, de croire, de ne pas croire, de ne plus croire, de changer de religion et de pratiquer un culte.

**La laïcité s'oppose aux pratiques religieuses**

**FAUX**

La loi du 9 décembre 1905 garantit la liberté de conscience et la liberté d'exercer ou non un culte. A ce titre, l'Etat protège les citoyens contre les menaces dont ils pourraient être victimes visant par exemple à les contraindre à exercer un culte ou à s'abstenir d'en exercer un.

# Les chiffres qui racontent notre commune

## Un portrait de notre commune à travers les données 2025

Notre commune vient de recevoir son Profil Synthétique actualisé, un document qui nous permet de mieux connaître notre territoire et d'orienter nos choix pour l'avenir. Voici les principaux enseignements.

## Un cadre de vie préservé

Notre commune se distingue par la qualité de son parc de logements : 56% des habitations affichent un diagnostic de performance énergétique classé A, B ou C, soit mieux que la moyenne de la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (47%) et bien au-delà de la moyenne régionale (39%).

**Le territoire compte aujourd'hui 1 956 logements**, avec une construction modérée de 165 logements supplémentaires depuis 2011.

## Une parc de logements performant

Saint Pierre de Chandieu

56%

Communauté de Commune de l'Est Lyonnais

47%

Auvergne-Rhône-Alpes

39%

## Une solidarité présente

Notre commune compte 190 familles monoparentales qui nécessitent une attention particulière. Si 39% des foyers fiscaux ne sont pas imposés (993 foyers en 2023), le revenu moyen par foyer fiscal reste élevé à 41 815 €, supérieur aux moyennes de comparaison.

Par ailleurs, 119 personnes de plus de 80 ans vivent seules sur notre territoire.

## Notre population : un territoire en équilibre



Saint Pierre de Chandieu compte aujourd'hui **849 familles avec enfants** (contre 872 en 2016), avec une caractéristique notable : 36% de nos nouveaux arrivants ont moins de 24 ans, ce qui témoigne d'un certain dynamisme.

Notre population évolue de manière équilibrée : si nous enregistrons légèrement plus de départs que d'arrivées (-0,1% par an), les naissances restent plus nombreuses que les décès (+0,3% par an).

Au total, notre commune a connu une croissance de 1,5% sur les cinq dernières années.

Les nouveaux habitants qui choisissent Saint Pierre de Chandieu sont majoritairement des professions intermédiaires, suivies de près par les cadres.

**Saint Pierre de Chandieu, terre d'accueil des jeunes**



## Une vie locale dynamique

Saint Pierre de Chandieu compte **70 associations** à destination de la population, témoignant d'un tissu associatif vivant et en renouvellement.

Notre territoire offre **2 117 emplois**, pour 2 271 actifs résidant dans la commune. La municipalité accompagne cette vie locale avec **67 € de subventions par habitant**.

En 2024, la collectivité a investi 2 389 600 € dans les équipements du territoire, poursuivant son effort d'amélioration du cadre de vie.

**Un territoire qui vit et travaille**

**2 117**  
emplois  
**SUR LE TERRITOIRE**

**2 271**  
actifs  
**RÉSIDENTS**

**67€**  
/ habitant  
**DE SUBVENTIONS**

**70**  
associations  
**SUR LA COMMUNE**

## Des défis pour demain

Ces données nous aident à identifier les enjeux à venir :

- Maintenir l'attractivité pour les jeunes familles
- Accompagner le vieillissement de la population
- Poursuivre l'amélioration énergétique du bâti
- Développer les solutions de mobilité douce pour réduire notre empreinte carbone

**2 389 600 €**  
investis dans les équipements  
du territoire en 2024  
**POUR VOTRE CADRES DE VIE,  
VOS SERVICES, VOTRE AVENIR**



Source : Profil Synthétique Ithéa - Septembre 2025 Données :  
Insee 2022, CAF 2023, DGFiP 2023, Observatoire des fragilités 2024

## Grande enquête SYTRAL Mobilités



Une grande enquête d'utilité publique est en cours près de chez vous.

Pilotée par SYTRAL Mobilités, en partenariat avec une vingtaine d'acteurs publics, elle se déroulera jusqu'en avril 2026, dans 564 communes des territoires lyonnais, des départements de l'Ain et de l'Isère.

L'objectif : comprendre vos déplacements quotidiens pour mieux répondre à vos besoins.

Pour permettre de récolter suffisamment d'indices et de disposer d'un échantillon représentatif, 30 000 personnes ont été tirées au sort. Si vous en faites partie, vous serez contactés pour être interrogés à domicile ou par téléphone, par l'un de nos 200 enquêteurs accrédités. Les entretiens se dérouleront à partir de novembre 2026, jusqu'en avril 2026.

Votre participation est essentielle. Plus nous aurons d'informations, plus les résultats seront pertinents pour imaginer des solutions efficaces pour vous faciliter la vie.



## Conseil communautaire du 16 décembre 2025 : les points essentiels

Le mardi 16 décembre 2025, les élus de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais se sont réunis en séance plénière à Colombier Saugnieu. Le budget 2026 a été voté et plusieurs points ont été abordés, notamment liés aux compétences Développement économique, Environnement et Habitat.

### Le budget 2026

Les élus ont adopté à l'unanimité le budget 2026 qui s'élève à 69,3 millions d'euros (fonctionnement et investissement).

Avec un budget d'investissement de 15,4 millions d'euros, la CCEL souhaite poursuivre l'aménagement de son territoire tout en développant son attractivité.

Ainsi, plus de 6,7 millions d'euros sont consacrés aux travaux de voiries (y compris dans les zones d'activités), près de 3 millions au développement économique et 1 million d'euros au développement d'itinéraires cyclables.

Par ailleurs, plus de 2,2 millions d'euros sont dédiés aux autres compétences de la CCEL (habitat, déchèterie, acquisitions foncières, communication ...).

La CCEL dispose également de budgets annexes pour les différentes Zones d'Activités qu'elle aménage. Ils concernent notamment les futures extensions des Zones d'Activités de Colombier Saugnieu, de Pusignan et de Jons, représentant un besoin de financement à plus de 2,5 millions d'euros.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent quant à elles à 53,8 millions d'euros en dépenses réelles. Les principales dépenses concernent l'entretien des voiries du territoire et des espaces verts ainsi que le traitement des déchets.

Avec les mesures du Projet de Loi de Finances 2026 de l'État, la situation financière anticipée pour les prochaines années apparaît plus incertaine qu'auparavant.

Dans ce contexte, la CCEL adopte, de manière très prudente, un budget de transition, permettant de poursuivre les actions engagées tout en évitant de lancer de nouveaux grands projets tant que les règles financières nationales ne seront pas stabilisées.

Pour autant, sa capacité d'autofinancement\* à hauteur 5,5 millions d'euros, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement lui permet de poursuivre ses investissements en faveur du développement du territoire, sans augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises, tout en maintenant son soutien aux communes et aux acteurs locaux qui participent au dynamisme du territoire :

- ▶ Attribution de compensation aux communes : près de 29 millions d'euros
- ▶ Les taux de fiscalité 2026 :
  - 25 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE),
  - 0 % pour la taxe sur le foncier bâti (TFB),
  - 2,12 % pour la taxe sur le foncier non bâti (TFNB),
  - 6,84 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), qui est le taux de référence 2019.
- ▶ Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de 6,16 % sans augmentation par rapport à 2025. ■

\*La capacité d'autofinancement, également appelée épargne, est un concept financier utilisé pour évaluer la capacité d'une collectivité locale à financer ses propres besoins, tels que les investissements et le remboursement de dettes, à partir de ses ressources internes.





# Les faits marquants

Mi Octobre 2025 à Mi Janvier 2026



Loto Octobre Rose



Signature Maison des aidants de Mions



Marquage des arbres



Préparation des vœux des CME



Sports boules des écoles



Commémoration du 1<sup>er</sup> novembre



Beaujolais Nouveau



Commémoration du 11 novembre



Distribution de bonbons d'Halloween



Inventaire du patrimoine de l'église



Opération 10 de conduite au collège



Passation du commandement de la caserne des Sapeurs-Pompiers



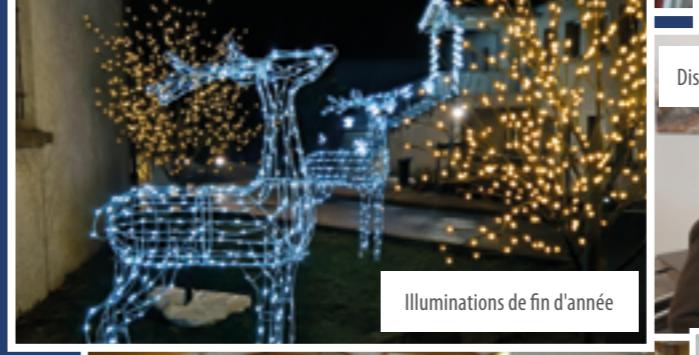
Noël au restaurant scolaire



Installation des nouveaux CME



Remise du Diplôme National du Brevet



Illuminations de fin d'année



Distribution des colis aux séniors



Marché de Noël



Interclubs Judo



Procession et messe du 8 décembre



Matinée Multisports



Réunion de Participation Citoyenne



Téléthon



Cérémonie des vœux à la population



Remise de chèques Octobre Rose



Cérémonie des vœux aux séniors



En période pré-électorale les élus se doivent de respecter la règle édictée par le code électoral. Pour cela, nous suspendons notre expression politique jusqu'aux prochaines élections.

Les élus de la liste majoritaire



En ce début d'année, l'équipe Rassemblement pour Saint-Pierre vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026 : une année de santé, de sérénité et de projets partagés. Après trois mandats (18 ans) de l'équipe en place, notre commune a besoin d'un nouveau souffle, fondé sur l'écoute, l'équilibre et une vision durable de son développement. Pour 2026, nous formulons des souhaits clairs et responsables. Nous souhaitons d'abord moins de bétonnage et une urbanisation mieux maîtrisée, respectueuse du cadre de vie et de l'identité de Saint-Pierre de Chandieu. Construire ne doit pas se faire au détriment des espaces naturels, de la qualité paysagère et du bien-être des habitants. La sécurité des biens et surtout des personnes doit également être une priorité. Cela passe par des aménagements simples mais essentiels : des modes doux réellement sécurisés, une vigilance accrue sur l'entretien des arbustes et haies qui gênent la visibilité des piétons et des automobilistes, et une attention particulière aux zones de circulation partagée. Nous appelons aussi à la création de véritables pistes cyclables continues, pensées pour protéger les cyclistes. Des aménagements qui s'interrompent brutalement mettent en danger celles et ceux qui choisissent des déplacements plus respectueux de l'environnement. Enfin, dans un contexte financier contraint, nous demandons une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, tant au niveau de la commune que de la communauté de communes, afin de préserver les finances publiques sans alourdir la charge pour les habitants. Fidèles à une opposition constructive, nous continuerons à porter ces propositions avec sérieux et détermination. Enfin, nous ne pouvons terminer sans une pensée pour tous les agriculteurs, en particulier ceux de notre commune qui, rappelons nous, était encore un village rural 3 mandats plus tôt. Belle année 2026 !

Les élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"



## Hommage à Paulette RAMBAUD 1930 - 2025

### Une jeunesse studieuse

Elève très studieuse, Paulette obtient son certificat d'études à l'âge de 12 ans à l'école de Saint Pierre. Elle rêvait de devenir institutrice, mais issue d'une famille d'agriculteurs, elle consacrera finalement sa vie à la ferme familiale de Rajat.

### Une agricultrice passionnée

À Rajat, Paulette élevait chèvres, vaches, volailles et lapins. Elle réalisait des fromages réputés que de nombreux Saint Pierrards venaient lui acheter, perpétuant ainsi un savoir-faire artisanal et un lien précieux avec les habitants du village.

Généreuse, elle prêtait régulièrement son champ aux pompiers de la commune pour leur méchoui annuel et mettait son tracteur à disposition pour les chars du carnaval.

### Un engagement sans faille pour la vie locale

Paulette était de toutes les manifestations du village. Trésorière du Club de l'âge d'or aux côtés de Paulette BOULENS, elle chantait à la chorale Chandieu en Chœur et participait activement au comice agricole de Saint Pierre.

C'est avec une grande émotion que nous rendons hommage à Paulette RAMBAUD, figure emblématique de Saint Pierre de Chandieu, décédée le 25 décembre.

Née le 21 novembre 1930 dans notre commune, fille de Claude RAMBAUD et de Marie PAGNOUD, elle-même native de Saint Pierre, Paulette était profondément enracinée dans notre territoire.

Son grand-père, Gabriel PAGNOUD, avait assuré le remplacement du maire de Saint Pierre de Chandieu pendant la guerre de 1939-1945, témoignant déjà de l'engagement de sa famille au service de la commune.

Elle ne manquait aucun repas, aucune fête, aucune célébration. À Rajat, elle organisait de nombreuses festivités, dont la fête des voisins chaque année, transformant sa ferme en lieu de convivialité et de partage.

Que ce soit pour les fêtes de la fanfare, les rassemblements de conscrits ou les événements du village, Paulette s'investissait toujours avec enthousiasme. Elle aimait profondément s'amuser et danser, apportant sa joie de vivre à tous ceux qui la côtoyaient.

Par son engagement, sa générosité et sa présence constante dans la vie du village, Paulette RAMBAUD incarnait l'esprit de notre commune ; celui du partage, de la convivialité et de l'entraide.

Elle laisse le souvenir d'une femme attachante, toujours prête à rendre service, qui a marqué plusieurs générations par sa gentillesse et son dynamisme.

*La commune de Saint Pierre de Chandieu adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.*

jusqu'au 5 janvier 2026

C'est la vie ...



## MARIAGES

CALLU Thomas & JACOB Gwendoline	29 nov. 2025
FRIZZO Fabrice & SERRA Céline	06 déc. 2025
CADIER Cyril & DRIFFIELD Catherine	31 déc. 2025

## NAISSANCES

PLAKAJ	Fauve, Alizée, Mireille, Andrée	31 oct. 2025
BLANC	Léna, Karine, Nathalie	02 nov. 2025
HIRTZ	Chloé, Annie, Claudie	09 déc. 2025
DOUAUD	Ottile, Charlie	14 déc. 2025
REVEIL	William, Philippe	15 déc. 2025
FOURNAND	Nolan, Xavier, Fabrice	03 jan. 2026

## PACS

FABRIZIO Vincent & BERERA Melanie	17 oct. 2025
RAMALHO DA CRUZ Alexandre & DE OLIVEIRA Alexia	05 déc. 2025

## DÉCÈS

BOURDELAIX Elie, Roger	19 oct. 2025
MANTIERO Anne	20 oct. 2025
GRECO René, Bruno	26 oct. 2025
PEYSSON Michelle, Françoise	02 nov. 2025
DI PAOLO Jean-Pierre	07 nov. 2025
REYMOND Marie Ange épouse HUCHON	09 nov. 2025
GRANDE Mireille, Thérèse épouse THEVENET	11 nov. 2025
MICHAUD Martine épouse FEBUSSE	15 nov. 2025
DE SOUSA Joselito	18 nov. 2025
MELIN Bernard, Auguste, Marius	22 nov. 2025
LEONARD Jacques, Marie, Rémi	27 nov. 2025
CHABANIS Jean, Louis	02 déc. 2025
LOPEZ Daniel, Henri	01 déc. 2025
BRACK Laurent	10 déc. 2025
RAMBAUD Paulette	25 déc. 2025
DUMAS Marie Louise	26 déc. 2025
DZHUN Serhii	28 déc. 2025
PIOLAT Yvette, Marie veuve LABBÉ	29 déc. 2025
BONNETON Jeannine, Augustine veuve HOSTAL	05 jan. 2026



À LA RECHERCHE D'UNE IDÉE ORIGINALE POUR LA SAINT VALENTIN ?

Diffusez votre message d'amour sur les panneaux lumineux du village pour la Saint Valentin



Messages diffusés du 12 au 14 février

IMPRIM'VERT®

Papier 100% Recyclé Ne pas jeter sur la voie publique | Conception & Réalisation : Service communication de la Mairie

Les Echos du Mois

Février 2026 | n°120

1

## Agenda FÉVRIER 2026

- SAMEDI 31 JANV. & DIMANCHE 1<sup>ER</sup> FÉV.**  
1 Salon du vin et des produits du terroir  
Dès 10h | Espace DesLyres  
Municipalité, CO Chandieu Basket & Savate Boxe Française
- JEUDI 5 FÉVRIER**  
2 Atelier vannerie  
De 9h à 17h | Salle Marcelle Genin  
Les Créatives de l'Ozon
- DIMANCHE 8 FÉVRIER**  
3 Matinée bugnes  
Local Festif  
La Confrérie des Gones & des Magnauds
- DU 9 AU 13 FÉVRIER**  
4 Stage théâtre 11-14 ans  
De 9h à 18h | Centre des Arts Camille Floret  
Compagnie du Sourire
- 5 Stage football 4-12 ans  
Stade des Cambergeres (Heyrieux)  
ACH Football
- MARDI 17 FÉVRIER**  
6 Film/reportage : BOLIVIE "Culture et traditions"  
20h | Centre des Arts Camille Floret  
Municipalité
- MERCREDI 18 FÉVRIER**  
7 Atelier Chaussettes Marionnettes du Carnaval 58  
De 14h à 17h | Ateliers du Carnaval  
Les Fous de la Poype
- DIMANCHE 22 FÉVRIER**  
8 Matinée de lancement du 58<sup>ème</sup> Carnaval  
Des 10h | Ateliers du Carnaval  
Comité du Carnaval
- SAMEDI 28 FÉVRIER**  
9 Village sportif & handisport  
De 9h30 à 12h30 | Gymnase DesLyres & extérieurs  
Municipalité & DNA
- 10 Salon de l'étudiant  
Lyon, Cité - Centre de congrès  
Région académique Auvergne-Rhône-Alpes
- DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS**  
11 Matinée tartiflette  
Dès 8h30 - Local Festif  
CO Chandieu Basket
- Loto du Club Ados  
14h (Ouverture des portes 13h30) | Espace DesLyres  
Association des Ados de Saint Pierre - Léo Lagrange
- LES 6, 7 & 8 MARS**  
58<sup>ème</sup> Carnaval "Haut les masques"  
Centre du village  
Comité du Carnaval



SAINT PIERRE DE CHANDIEU ORGANISE  
À L'ESPACE DESLYRES

Entrée gratuite

# 33<sup>e</sup> édition SALON DU VIN & DES PRODUITS DU TERROIR

Samedi  
31 JANVIER  
de 10h à 19h



Dimanche  
1<sup>er</sup> FÉVRIER  
de 10h à 18h

RESTAURATION  
sur place par



VERRE INAO  
2€ au profit du



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.  
[WWW.MAIRIE-STPIERREDECHANDIEU.COM](http://WWW.MAIRIE-STPIERREDECHANDIEU.COM)

MairieStPierredChandieu



**2**

**L'Is-Créatives de l'Ozon**

Vannerie  
Cueillette sauvage  
Et création de panier

Jeudi 5 février  
Salle Marcelle Genin  
9h - 17 h 00

Renseignements et inscriptions :  
06 05 12 51 85  
[creatives-ozon@outlook.com](mailto:creatives-ozon@outlook.com)

**3**

**Confrérie des Gones et des Magnauds**  
Saint-Pierre-de-Chandieu

# MATINÉE BUGNES

DIMANCHE 8 FEVRIER

Nouvelle formule!  
Cuites sur place - Buvette

Saint Pierre de Chandieu - Local Festif

**6**

**FILM/REPORTAGE : BOLIVIE**

La municipalité propose à 20h mardi 17 février, le film "BOLIVIE | Culture et traditions" de Bernard BRUEL.

"La musique des communautés indiennes guide ce film, à travers la rencontre des artisans de flûtes et des musiciens invoquant pluie ou vent pour les récoltes. Ce voyage révèle une Bolivie contrastée, fidèle à la « Pachamama », entre traditions quechuas et aymaras, fêtes syncrétiques et paysages grandioses : lac Titicaca, désert de sel d'Uyuni, sud Lipez. De Potosi à Sucre, en passant par La Paz, l'histoire coloniale et religieuse se dévoile à travers les vestiges espagnols et les missions jésuites. Porté par une passion née dans son enfance, Bernard Bruel partage ici son regard sur ce pays fascinant."

7 films suivis d'un débat SAISON 2025 2026

**7**

**CARNAVAL DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU**  
**LES CHAUSETTES MARIONNETTES SONT DE RETOUR !**  
PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION "LES FOUS DE LA POYPE"

Le 58<sup>e</sup> Carnaval de Saint Pierre de Chandieu arrive très prochainement, les 6, 7 & 8 Mars 2026. Cette année, nous reconduisons l'**OPÉRATION CHAUSETTES** qui a rencontré un grand succès les années précédentes. Pour cela, nous comptons sur les petites mains de vos enfants. Nous souhaitons décorer les potelets qui se trouvent le long des trottoirs avec des chaussettes personnalisées.

**MERCREDI 18 FEVRIER 2026**

**2 ATELIERS**  
de confection aux ateliers du carnaval  
14H à 15H30  
15H30 à 17H

Pendant les ateliers, la présence d'un parent est indispensable sachant que vous pouvez accompagner plusieurs enfants si vous le souhaitez.

Inscription par mail à Virginie SERY (Places limitées)  
[seryvirginie@orange.fr](mailto:seryvirginie@orange.fr)

Nous comptons vivement sur la participation des petits et des grands !

Nous nous chargerons en amont de réunir le maximum de matériel pour réaliser les décos. Mais n'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez fournir du petit matériel de récupération et surtout des grandes chaussettes dépareillées (que vous participiez ou non aux ateliers).

**4**

**STAGE DE THÉÂTRE 11-14 ANS**

Vacances d'Hiver du 09 au 13 Février 2026  
Du Lundi au Vendredi : 9h00 à 18h00 (Accueil à partir de 8h30)  
Tarif : 80 € la semaine + 10 € d'adhésion à la Cie  
Introduction au jeu théâtral – Improvisations – Mises en scènes  
Au Centre des Arts Camille Floret  
Amphithéâtre – Saint Pierre de Chandieu

Renseignements et inscriptions :  
06 12 72 84 94  
[ciedusourire@wanadoo.fr](mailto:ciedusourire@wanadoo.fr)

**5**

**STAGE DE FÉVRIER**

OUVERT À TOUTES ET À TOUS  
DU BABY-CRAMPONS (2022) JUSQU'À U13 (2013)  
AU STADE DES CAMBERGÈRES, À HEYRIEUX

DU 9 AU 13 FÉVRIER 2026  
THÈME "ENGAGEMENT CITOYEN"

DU PROGRAMME : DES SORTIES, DES INTERVENTIONS ET AUTRES SURPRISES AUTOUR DE CE THÈME

110€ LA SEMAINE  
30€ LA JOURNÉE 20€ LA DEMI-JOURNÉE

**CONTACT : MATTEO BENASSIE**  
[MATTEOBENAS17@gmail.com](mailto:MATTEOBENAS17@gmail.com) | 06 09 61 26 14

**DATES DES PROCHAINS MATCHS**

- Dim. 01/02/26 - 15h (Stade Municipal à Heyrieux) | Seniors D2 : ACH - Chassieu-Décines FC 3
- Sam. 21/02/26 - 15h (Stade des Cambergères - Heyrieux) | U16 R2 : ACH - GFHT
- Sam. 28/02/26 - 15h (Stade Municipal - Heyrieux) | U18 R2 : ACH - CS Viriat

**10**

**le Salon de l'Etudiant**

# FORMATIONS ET RECRUTEMENT EN ALTERNANCE

SAMEDI 28 FÉVRIER

LYON CITÉ-CENTRE DE CONGRÈS

INSCRIPTION SUR [LETUDIANT.FR](http://LETUDIANT.FR) ENTRÉE GRATUITE

**11**

**DIMANCHE 01 MARS**  
A PARTIR DE 08H30

# MATINÉE TARTIFLETTE

À DÉGUSTER SUR PLACE OU À EMPORTER

RENDEZ-VOUS SUR LA PLACE DU VILLAGE AU LOCAL FESTIF DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU

ibis budget

C2AI

FOURNISSEUR ACCREDITÉ

# 58<sup>e</sup> CARNAVAL DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU

**6, 7 & 8 MARS 2026 « HAUT LES MASQUES ! »**

## DIMANCHE 22 FÉVRIER

### 10H00 MATINÉE DE LANCEMENT DU 58<sup>e</sup> CARNAVAL

Portes ouvertes aux ateliers du carnaval

Intronisation par les membres de la confrérie  
« Saint quand t'es un »

RESTAURATION RAPIDE / BUVETTE



## DIMANCHE 8 MARS

### 10h00 MESSE DU CARNAVAL EN L'ÉGLISE SAINT PIERRE AUX LIENS

### 11h30 REPAS AMBIANCE CARNAVALESQUE

Réservation jusqu'au 4 mars - 20h\*

### 14h15 GRANDE PARADE DU 58<sup>e</sup> CARNAVAL SA MAJESTÉ « HAUT LES MASQUES ! »

### 17h00 GRAND BAROUF FINAL

### 19h00 RÉSULTAT DU CONCOURS DES GROUPES ET CHARS

### 19h30 CLÔTURE DES FESTIVITÉS ET EMBRASEMENT DE PAILLASSOU

## VENDREDI 6 MARS

### 9h30 DÉFILE DU CARNAVAL DES ÉCOLES

### 18H30 REMISE DES CLEFS DU VILLAGE PAR MONSIEUR LE MAIRE

### 20H00 PARADE DES LUMIÈRES

### 21h00 SOIREE CARNAVALESQUE (SALLE DES LYRES)

Nuit des confréries

Réservation jusqu'au 6 mars\*

## SAMEDI 7 MARS

### 14h30 CARNAVAL DES ENFANTS

### 19h30 LA FOLLE NUIT CARNAVALESQUE DU 58<sup>e</sup> CARNAVAL

Réservation pour le spectacle jusqu'au 7 mars - 23h\*

Réservation pour le repas + spectacle jusqu'au 4 mars - 20h\*

\*dans la limite des places disponibles

## PERMANENCES BILLETTERIE

### Vente physique

Dimanche 8 & Samedi 14 Février - 10h à 12h

Marché - Place Charles de Gaulle

Dimanche 22 Février - 10h à 12h

Ateliers du Carnaval pendant la matinée portes ouvertes

Possibilité de réserver en ligne à partir du 15 Février sur le site [www.carnaval-spc.fr](http://www.carnaval-spc.fr)

Saint Pierrards,  
vous avez la primeur,  
faites vite !

## DÉCOUVREZ LE PRINCE ET LA PRINCESSE DU CARNAVAL 58

Les Fous de la Poype sont heureux de vous présenter le Prince Gabin et la Princesse Ambrine du 58<sup>ème</sup> Carnaval des Gones et des Magnauds.

Le Prince et la Princesse ont été tirés au sort dans la cour de l'école élémentaire avant les vacances de la Toussaint. Ambrine et Gabin sont tous les deux en classe de CP et dans la même classe.

Ils ont été couronnés lors de la soirée d'ouverture du Carnaval et de l'élection de la Reine et de ses Dauphines.

Nos Prince et Princesse seront mis à l'honneur sur notre char durant les différents défilés lors du Carnaval.

Venez les saluer et les encourager !!!

Vive le Carnaval. Les Fous de la Poype



© Photo Club



SAINTE  
PIERRE  
DE CHANDIEU



DNA

# SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Samedi

28  
Février

9h30 - 12h30



Tenue de sport conseillée

GYMNASSE DESLYRES & EXTÉRIEUR

# VILLAGE SPORTIF & HANDISPORT

Baseball, Escrime\*, Tennis de table, Handball, VTT,  
Tir à l'arc, Rugby fauteuil, Boxe, Aïkido, Roller

Apportez  
les vôtres

\*Démo  
d'escrime  
11h - 11h15

GRATUIT POUR TOUS

\*enfants & adultes

sous la responsabilité des adultes

Inscrivez-vous !



Besoin d'info ? 07 76 79 18 86

EN BREF

## CIMETIÈRE COMMUNAL : UN GESTE SIMPLE POUR LE RESPECT DE TOUS

Nous constatons que certains usagers du cimetière dissimulent les fleurs fanées et déchets derrière les tombes plutôt que de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet à l'entrée.

Ce geste, bien qu'il puisse sembler discret, nuit à la dignité du lieu et complique considérablement le travail d'entretien de nos agents municipaux.

Nous vous remercions de bien vouloir utiliser les poubelles mises à votre disposition.

C'est un petit geste qui témoigne du respect que nous devons collectivement à ce lieu de mémoire et de recueillement.

Ensemble, préservons la sérénité de notre cimetière.



## PROGRAMME 2026 DE LA BOULE FRATERNELLE

### SAMEDI 4 AVRIL

08H00 Challenge TRUCHET, 64 Simples Promotion 3 et 4<sup>ème</sup> divisions

14H00 16 doublettes Promotion 3 et 4<sup>ème</sup> divisions.

### JEUDI 18 JUIN

09H00 Challenge DUMAS DESJARDIN, 16 Quadrettes Loisirs Vétérans S. Aurard 3 et 4<sup>ème</sup> divisions.

### SAMEDI 5 SEPTEMBRE

08H00 Challenge de la Municipalité, 32 Doublettes 3 et 4<sup>ème</sup> divisions.



## CHAUFFAGE AU BOIS : LES RÈGLES À RESPECTER

Le chauffage résidentiel au bois est la principale source d'émission de particules fines. L'entrée en vigueur fin 2022 du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise dont fait partie notre commune prévoit certaines mesures pour mieux l'encadrer :

- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, seuls des appareils à très bon rendement énergétique et étant peu générateurs de polluants atmosphériques (labelisés flamme verte) peuvent être installés au sein des logements, ce qui permet de faire des économies de bois tout en préservant la santé.
- Les cheminées type « foyers ouverts » étant très polluantes et peu performantes énergétiquement, leur utilisation sera interdite à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026.
- Les appareils anciens datant d'avant 2002 seront quant à eux interdits d'utilisation à partir du 1<sup>er</sup> avril 2028.

De plus amples informations sur cette réglementation, sur les aides disponibles pour faire changer votre appareil et sur les bonnes pratiques à adopter sont disponibles en ligne : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-l-agglomeration-lyonnaise-encadrement-du-a23001.html>



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**Vous êtes intéressés par l'un de ces services, proposés par le CCAS ?**  
Contactez le CCAS  
au 04 72 48 09 99 ou par mail à [ccas@stpierredechandieu.com](mailto:ccas@stpierredechandieu.com)

**EN BREF**

**ELECTIONS MUNICIPALES**  
15 et 22 mars 2026

**Allons Voter!**

**Date limite d'inscription** sur les listes électorales

Date des élections : **15 & 22 mars**

Date limite d'inscription en ligne : **4** janvier

Date limite d'inscription au format papier en mairie : **6** février

### DEVENEZ ASSESSEUR POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 & 22 MARS 2026

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 & 22 mars 2026.

La commune de Saint Pierre de Chandieu fait appel aux volontaires pour tenir les bureaux lors de ces deux dimanches électoraux.

Les assesseurs peuvent participer sur un ou plusieurs créneaux de 2h30, le matin ou l'après-midi, sur la date de leur choix ou lors des deux scrutins.

Les personnes désirant participer aux élections municipales en qualité d'assesseurs peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire ci-dessous.

Téléchargez le formulaire disponible sur notre site (rubrique "Actualités") et en le retournant par mail à [mairie@mairie-stpierredechandieu.com](mailto:mairie@mairie-stpierredechandieu.com).

Des formulaires sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.

### LA CHAPELLE SAINT THOMAS, UN PATRIMOINE COMMUN À RESPECTER

Les fêtes de Noël sont désormais derrière nous, mais le message de paix porté par les chrétiens est plus que jamais d'actualité.

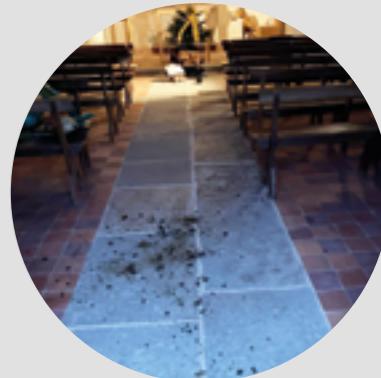
Cette année encore de nombreux visiteurs sont venus découvrir la nouvelle réalisation mise en place par les Amis de la Paroisse à la chapelle Saint Thomas.

Grâce à un système de son et lumière qui se déclenche à l'arrivée de chaque visiteur, la crèche prend vie sous vos yeux.

Comme l'an dernier, nous avons pu mesurer son succès : le nombre de déclenchements a dépassé les 500 ! Plus encore que ce nombre, ce sont les messages de reconnaissance et d'encouragements laissés sur le livre d'or qui nous ont fait chaud au cœur.

Pour ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion de la découvrir, la crèche restera visible jusqu'au 2 février.

Cependant, nous avons reçu une visite dont nous nous serions bien passés. Le mercredi 10 décembre, deux cavalières venues avant la mise en place de la crèche, ont pris la liberté de pénétrer dans la chapelle avec un cheval.



L'animal a dû se trouver très à son aise puisqu'il s'est soulagé de quelques crottins avant de repartir avec sa cavalière.

Il nous est parfois arrivé de croiser également des visiteurs avec leur chien (en laisse bien sûr).

Comme le suggérait avec beaucoup d'humour l'un de nos membres : "Peut-être devrions-nous stipuler à l'entrée que seuls les animaux de la crèche sont tolérés dans une chapelle, tout comme dans une église ?" Cette chapelle, ouverte à tous, est un élément précieux de notre patrimoine. Pour quelle reste un lieu accueillant et préservé, nous devons toutes et tous veiller à la respecter.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026, dans le respect de chacun.

Pour nous contacter : [asso-spdc@paroisses-du-sel.fr](mailto:asso-spdc@paroisses-du-sel.fr)



Saint-Pierre de Chandieu RHÔNE



CARNAVAL 58  
6 + 7 + 8  
mars

2026

Haut Les masques!



CORSOS / SPECTACLES / FÊTE FORAINE GÉANTE / BATAILLES DE CONFETTIS  
PROGRAMME : [www.carnaval-spc.fr](http://www.carnaval-spc.fr)

@CARNIVAL\_SPC  
f CARNAVALSPC

Saint-Pierre de CHANDIEU  
Village par nature

Communauté de Communes  
de l'Est Lyonnais

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT

sacem

FCF  
FRANCE  
FESTIVALS, CARNAVALS  
ET FÊTES DE FRANCE

MARTEL  
GROUPE

DERICHEBOURG  
environnement

Sixième  
Avenue

Stracchi

FPB  
services

radio  
SCOOP

ROBELPHONE  
Un succès regard sur notre environnement

VEOLIA

LES CARRIERES  
DU CHEVAL BLANC